



Les 2e  
rencontres  
du 30 mars  
2019



## PROPOS INTRODUCTIF des 2<sup>e</sup> rencontres GERARD DELFAU

Nous voilà rassemblés pour les 2<sup>e</sup> Rencontres Débats laïques, grâce à la générosité des Éditions L'Harmattan, que je veux remercier, en la personne de Xavier Pryen, directeur général.

Pour la seconde fois, nous nous « rencontrons » pour « débattre » de **la Laïcité, ce fondement de la République et de la civilisation française.**

Il s'agit bien de « Rencontres », avec tout ce que cela implique de liberté de ton et d'échanges. Nous ne sommes pas ici, en effet, dans un colloque de type universitaire. Toutes les interventions seront à la fois marquées par la rigueur scientifique, mais aussi par la conviction et l'engagement militant. Telle est la première caractéristique.

Nous allons tout au long de la matinée faire alterner les propos des auteurs de la collection et les interventions d'un certain nombre de personnalités, qui ont accepté de venir enrichir notre réflexion. Je les remercie tout particulièrement et je les présenterai au fur et à mesure. Pourquoi et comment la collection *Débat laïques* ? Elle est née au printemps 2015, alors que nous nous souvenions des imposants cortèges de la Manif dite pour tous pour refuser aux homosexuels et homosexuelles le droit au mariage, et que nous étions encore sous le choc des assassinats de l'équipe de *Charlie Hebdo*, sans oublier ceux des jours qui suivirent.

Et je veux ce matin mettre notre rencontre sous l'égide de ce journal ***Charlie Hebdo*, devenu le symbole de notre liberté d'expression et d'opinion, de notre droit à la laïcité, que nous garantit la Constitution, alors qu'il est menacé par le retour des Anti-Lumières.**

Marika Bret, DRH de *Charlie Hebdo*, qui a échappé par un heureux hasard aux fanatiques islamistes, clôturera cette matinée, et elle évoquera cette vague obscurantiste, qui puisse sa source aussi bien dans l'intégrisme catholique, celui de la Manif dite pour tous, que dans l'islam politique, qui veut rogner les droits des femmes et communautariser notre société, tout comme d'ailleurs le font le prosélytisme du judaïsme ultra-orthodoxe, celui du protestantisme évangélique et les Témoins de Jéhovah, etc. Telle est la deuxième caractéristique.

J'ai tenu appeler la collection « Débats laïques », et non « Combats laïques ». En effet, l'objectif, c'est de mener le débat d'idées, et non d'asséner une vérité, si fondée soit-elle. J'avais observé que, chez les éditeurs, très nombreuses étaient les collections incluant dans leurs titres les mots « Religion » ou « Religieux ».

Dans la rude de guerre idéologique que mènent les adversaires de la République, il manquait une collection capable d'exposer clairement tous les aspects historiques, politiques, juridiques, philosophiques de la laïcité : depuis les lois de la III<sup>e</sup> République sur l'École publique laïque et sur la mise en place des obsèques civiles ou de la municipalisation des cimetières, jusqu'aux lois Veil, autorisant l'interruption volontaire de



grossesse, ou Leonetti, qui permet de maîtriser, au moins en partie, sa fin de vie. Nous y reviendrons tout à l'heure. C'est à ce travail passionnant que nous nous sommes attelés. Et notre rencontre aujourd'hui est un point d'étape, non une manifestation d'autosatisfaction. **Il y a encore tant à faire...**

Troisième caractéristique. J'observe pourtant que **notre rencontre se fait dans un climat de crise structurelle des appareils religieux**, eux qui entendent limiter l'exercice de nos libertés, tout particulièrement celle des femmes et des minorités sexuelles.

L'Église catholique est secouée par des scandales qui l'ébranlent dans ses fondements. Le désavoue infligé ces jours-ci au Cardinal Barbarin, et par ricochet au pape, par le conseil presbytéral du diocèse de Lyon, c'est-à-dire son organisme de direction, en est une preuve supplémentaire. S'agissant de l'islam politique, essentiellement représenté en France par les Frères musulmans, la décision de la mosquée et centre culturel de Saint-Denis d'expulser, y compris par les voies juridiques, Tariq Ramadan, des locaux mis à disposition depuis de longues années, en est un autre signe.

Désormais, notre société, soucieuse de transparence, n'accepte plus que le comportement des représentants des religions soit en contradiction avec la parole prêchée ou le dogme. C'est une ère nouvelle qui s'est ouverte dans la longue histoire conflictuelle entre notre conception de la République et la volonté des appareils religieux de dicter leurs lois aux citoyens. C'est dans ce contexte là que nous nous réunissons ce matin. Tel est la troisième caractéristique.

Mais avant d'achever ce bref propos introductif, je voudrais rappeler, même si c'est évident pour nous tous, ce préalable : **ce que nous dénonçons dans la pression des appareils religieux ne saurait nous faire oublier que la masse des croyants, quelle que soit leur confession, vivent leur conviction dans le respect des lois républicaines, comme le permet justement la loi de Séparation des Églises et de l'État**, qui, je le rappelle, assure à tous les Français la « liberté de conscience » et leur garantit le libre exercice de leur culte. Et c'est cette conception de notre société que veut illustrer la collection Débat laïques. En effet, comme ce matin, elle rassemble des auteurs qui expriment des convictions religieuses ou philosophiques différentes, mais qui, tous et toutes, les inscrivent dans le cadre de la laïcité, comme garant de la liberté de conscience et de la paix civile. Ils font vivre par leurs textes la grande tradition, qui est la source essentielle, mais non unique de notre civilisation : celle qui part de la Grèce classique et de Socrate, chemine tout au long du XVI<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, avec Rabelais, Montaigne, Descartes, entre autres, s'épanouit avec le Siècle des Lumières, grâce à Voltaire, Rousseau, Diderot, se cristallise dans la Révolution française, en 1789, avec Condorcet, s'incarne, enfin, dans l'œuvre du Jules Ferry, puis celle des pionniers de la loi de 1905 : Jean Jaurès, Aristide Briand, Ferdinand Buisson.



Voilà d'où nous venons, principalement, mais pas uniquement bien sûr. La collection Débat laïques entend rappeler cette évidence, pour défendre et surtout promouvoir le message de la France dans le monde.

**Gérard DELFAU- le 30 mars 2019**

*Intervention Le Lucernaire mars 2019*

Directeur de la collection Débats laïques

